

2^{me} DivisionHasselt, le 20 8^{bre} 1844Ind. N^o 9012 - Litt. g^{te}.

Voie vicinale.

Cession, suppression, et
des excédants de chemins
vicinauxLa Sépntation per-
manente du Conseil pro-
vincial du Limbourg,

Par les Demandes analysées
dans l'état ci-annexé et
formées par plusieurs
conseils communaux et
desseins d'être autorisés à
apporter certaines modi-
fications à la voie
vicinale de leurs localités
respectives et à aliéner des
parcelles de chemins sans
emploi, lequel état contient
l'avis du commissaire et
l'agent royal d'arrondissement ;

Vu les délibérations des
Conseils communaux précé-
dés relatives aux dites
demandes.

Vu les plans des modifi-
cations et aliénations
proposés dans ces délibérations.

Vu les certificats con-
statant que les dits plans

N^o 10.2^{me} Division

ont été soumis à une
enquête régulière ;
Vu les pièces de cette
enquête,
Vu l'art. 28 de la loi du 10
avril 1841, modifiée par
celle du 20 mars 1863, et
l'art. 29 de la même loi.

Arrête :

~~Art. 1^{er}~~ L'état et les plans
susmentionnés sont
approuvés tels qu'ils se
trouvent ci-joints.

L'expédition du présent,
ainsi qu'un extrait de
l'état analytique seront
adressés à M^{rs}. les Commis-
saires Des arrond^{ts} de Massat-
Maurey et de Conques,
chargés d'en délivrer une
expédition aux communes que
la chose concerne.

La Députation permanente,
L. V. M. H. H. H.

Par la Députation
Provinciale,
Buz

M. J. B. B. B.

A. Meynier
Ed. M. H. H. H.
M. de M. H. H. H.
J. M. H. H. H.

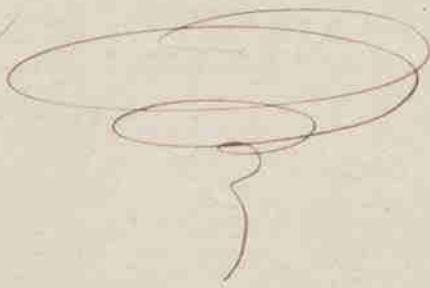
72ⁿ 4.

Province de Limbourg.

4^{me} Trimestre 1841.

2 extraits.

Etat présentant l'analyse des
~~seize~~ propositions formées par des
Conseils communaux, conformément à
l'art. 28 de la loi du 10 avril 1841 et de
l'instruction à laquelle ces demandes ont
donné lieu.

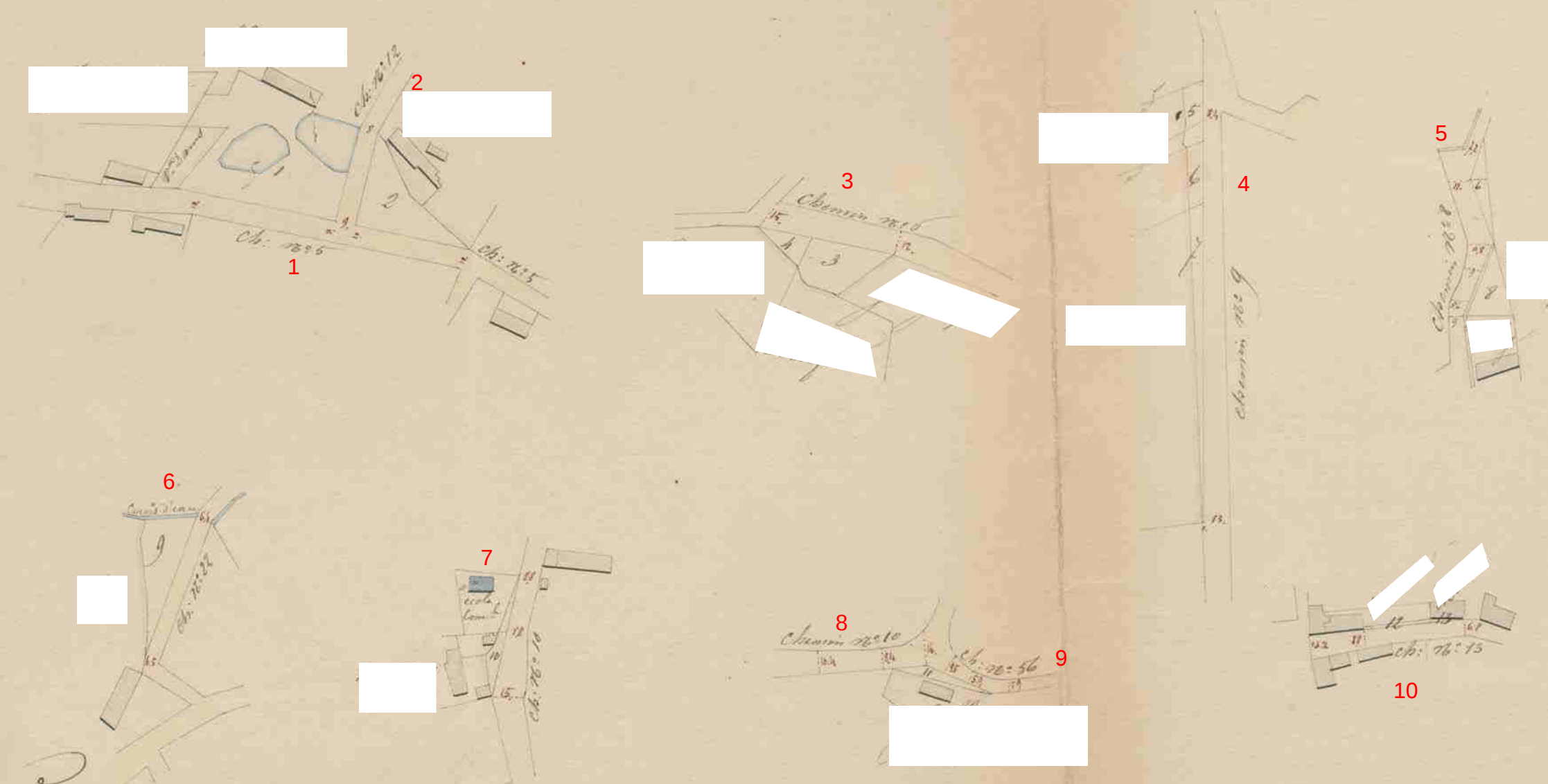


N ^o N ^o de	Noms des Communes.	Nature des demandes	Date des demandes	Date du procès verbal de commodo & inconmodo	Analyse des réclamations et observations mention- nées au procès verbal d'enquête	Analyse des observations du Comité communal au sujet des réclama- tions.	Avis du		Décision de la Députation permanente.
							Commissaire voyer	Commissaire d'arrondissement	
1 ^{re}	Pacl	Suppression de parties de chemins sans usuel et ception des excédants aux riverains	8 juin 1867	21 juin 1867	"	"	favorable à la demande	favorable à la demande	Accordé l'autorisation sollicitée.
2 ^{de}	Zeppereuf	Suppression de quelques parcelles de chemins vicinaux et ception aux riverains moyennant f. 371. 22 francs d'exportation	8 juil ^{et} 1867	8 juil ^{et} 1867	"	"	"	id	id
3 ^e	Neerrepent	Suppression d'une partie du chemin n ^o 9, dit Herkeneg et ception de Herkeneg au M ^{re} Mueden, riverain, moyennant f. 124, plus d'exportation id du droit de passage sur chemin de 5 m. de large au bord de l'avenue, moyennant la somme de f. 50. "	47 th 1867	14 mai 1867	"	"	favorable à la demande	id	id

Paa 72-1
Paa 72-2
Paa 72-3
Paa 72-4
Paa 72-5
Paa 72-6
Paa 72-7
Paa 72-8
Paa 72-9
Paa 72-10

N ^o Vale	Noms des Communes.	Nature des demandes	Date des demandes	Date du procès verbal de commodo & incommodo	Analyse des réclamations & observations mention- nées au procès verbal d'enquête	Analyse des observations du Conseil communal au sujet des réclama- tions.	Avis du		Décision de la Députation permanente.
							Commis- saires voies	Commis- saires various.	
4	Rixingen	Rétrécissement du chemin n ^o 52 18 et asion des accidents aux riveaux moyennant p. 51.75, pris à forfaitise.	16 août 1864	9 août 1864	"	"	favorable la demande	favorable la demande.	Accorde l'au- torisation sollicitée.
5	Loxaptes	Chargement de la rue de la station jusqu'à concurrence de 9 mètres.	26 août 1864	26 août 1864	<i>Page 1</i> Par la Députation L'uffic provincial, J. B. M. M. de Dillefont				
					Hasselt, le 20 8^{bre} 1864 La Députation permanente. L. W. H. H. J. H. H. M. de Hentz. Président M. de Hentz				

Plan topographique représentant 13 parcelles de parties de chemins sans emploi qui la
Commune de Paal vitent cedes aux riverains ou à l'enfant de prise par eux vendre
publiquement. Conformément à l'art 49 de la loi du 10 Aout 1841



1+2
3
4
5
6
7
8+9
10

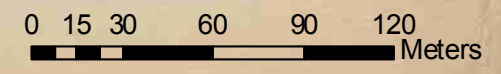
N° de parcelle	N° de Chemin	N° de parcelle	N° de parcelle	Superficie	
				A.	C.
1	1815	Partie de chemin sans emploi	32	12	
2	1815	Partie de chemin sans emploi	10	10	
3	1816	id	1	20	
4	1816	id	01	92	
5	1819	id	02	84	
6	1819	id	02	22	
7	1819	id	00	31	
8	1822	id	03	74	
9	1822	id	07	63	
10	1810	id	01	36	
11	1810	id	01	60	
12	1813	id	04		
13	1813	id	10		
Total				78	76

Un a approuvé pour être annexé
à notre arrêté de ce jour.
Habsatt, le 20 8^{me} 1884. (Dressé par le Commissaire Voyer du Canton
de Beringen le 14 juin 1884)

Le préfet provincial,
Bonn
Extrait de la loi

Imprimerie

Schaal: 1/2500



Par ordonnance
Le secrétaire
St. Bonn



Un a approuvé par le conseil communal
de Paal le 14 juin 1884

Le secrétaire
St. Bonn